

Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le mardi 17 avril à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Pierre-Antoine GUINOT.

M. Pierre-Antoine GUINOT, Vice-Président de quartier, ouvre la séance à 18h30 et cite les excusés.

I- Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

II- Sujet d'actualité commun à tous les Conseils de Quartier :

- « **Prospective Bourges 2050** » (présenté par Jacqueline AZUAR) : cf. doc joint en annexe
- **Les rythmes scolaires** : cf. doc joint en annexe

III- Les commissions

A/ Voirie, Circulation, Mobilité

rue Porte Jaune : pour mémoire : un questionnaire établi par la commission a été distribué aux riverains de cette rue, réceptionné début septembre 2017 et analysés.

La commission constate que la majorité des personnes interrogées se prononcent pour le statu quo. La commission propose donc que la rue Porte Jaune soit réaménagée en voie partagée (type rue Michel de Bourges) serait soumise à une vitesse très limitée (10km) ; les places de PK pourraient être supprimées entre la Cathédrale et la rue Michel de Bourges avec un élargissement des trottoirs Les places de Pk face à la place G Sand pourraient être conservées. Les places de Pk devant les commerces pourraient également être supprimées élargissant ainsi le cheminement piéton (du restaurant la Pleine Lune jusqu'à la rue de la monnaie) Les places de Pk de « Four chaud » à « Coursarlon » seraient conservées (3).

La commission n'a pas souhaitée réitérer une campagne de distribution du questionnaire se demandant si cela est bien nécessaire au vu des premiers retours et suggère d'organiser une réunion publique. Monsieur MOUSNY précise qu'une telle réunion ne sera envisageable qu'après retour de toutes les études.

Les services techniques ont été sollicités pour étudier la faisabilité de l'option évoquée. Monsieur MOUSNY informe l'assistance que la proposition est réalisable. Restent en attente : la partie financière à étudier / l'architecte des Bâtiments de France à consulter / le nombre de places de stationnement conservées à déterminer / la planification / la réalisation.

B/ Culture et Patrimoine

La commission n'a pas retenu les projets évoqués lors de séance précédente. Les membres souhaitent fusionner les commissions Voirie et Culture-Patrimoine.

Suite au souhait de la commission, une procédure a été mise en place pour que les membres des Conseils de Quartier soit informés et invités aux diverses manifestations et commémorations organisés par la Municipalité. En revanche, la mise en place d'une Newsletter propre aux Conseils de Quartier n'a pas été retenue, pour le moment (d'autres canaux existent déjà : Nouvelles de Bourges, site Internet de la Ville, réseaux sociaux...)

C/ Vivre en ville et Qualité de vie

Projet en attente de retour de la municipalité :

- **projet de géocaching ou chasse aux trésors culturelle dans le centre-ville** : pour mémoire : la commission suggère d'organiser cet évènement en Inter-Quartiers, avec l'Office de Tourisme. Cette manifestation contribuerait à créer du lien entre les Conseils de Quartier. Pour l'aspect financier, il faudra se rapprocher de Monsieur AZUAR. Messieurs GUINOT et MOUSNY approuve cette proposition et la relayer auprès du Cabinet du Maire (le projet, tel qu'envisagé par les CQ pourrait éventuellement être étudiée en 2019) – la commission pourra alors être associée.

D/ Organisation interne des commissions

La fusion des commissions permet la mise en place d'un protocole visant à être plus réactif et dans une dynamique de groupe, avec la création de sous-commissions : **propreté du centre-ville / rue Porte Jaune / Prospective Bourges 2050 / stationnement dans le centre-ville**. Dans ce cadre, les membres souhaiteraient connaître la date, même approximative de la prochaine séance plénière pour organiser son travail.

- Propreté du centre-ville :

- stickers : Des membres ont rencontré M. BEUCHON, Vice-Président de l'Agglomération de Bourges Plus en charge de la collecte et traitement des déchets. Concernant le problème récurrent des containers qui sont laissés en permanence sur les trottoirs, la suggestion de pose de stickers, collée par la Police Municipale sur les poubelles restées dehors, rappelant les modalités de collecte et le montant d'une amende dans le cas du non-respect de celle-ci (sur tout le secteur touristique) a été évoquée.

- document type : la mairie pourrait-elle établir un document type, rappelant les règles de bonne conduite quant à la collecte, pour les habitats collectifs (distribution aux Syndics, téléchargement) ?

- règles d'urbanisme : les membres suggèrent la mise en place de nouvelles règles d'urbanisme : obligation de prévoir un local à poubelles lors d'une rénovation ou construction d'habitat collectif, sous-réserve de la délivrance du permis de construire.

- Nouvelles de Bourges : élaboration d'article de rappels

- Autres idées évoquées lors de la réunion des commissions

- jeu de l'oie : un jeu de l'oie avait été organisé il y a quelques années pour les Conseils de Quartier ; à réitérer ?

- click-and-collecte : travailler sur une plateforme commune aux commerçants pour faire du click-and-collecte comme dans les grandes enseignes périphériques pour redynamiser le centre-ville.

- Plaques de rue

- Animation autour des Cours et Jardins

- Stationnement :

les membres souhaiterait travailler à l'élaboration d'un document d'informations

- Le Stationnement autour de la cathédrale, au niveau de la Tour de Beurre, soulève une interrogation : s'agit-il d'ayant-droits ou d'abus ? La question va être évoquée avec Monsieur MERCIER.

- L'utilisation des nouveaux horodateurs semble poser problème. L'exemple de Moulins qui a édité un guide du stationnement remis par les commerçants à leurs clients, est évoqué. La Ville de Bourges pourrait-elle s'inspirer de ce document qui pourrait être distribué par l'Office du Tourisme, peut-être même par les commerçants ? Cela permettrait aux touristes de préparer leur venue. Monsieur GUINOT propose de relayer cette suggestion auprès de Monsieur MERCIER.

- Inciter les Berruyers travaillant en ville à privilégier les parkings plus excentrés afin de laisser les places proches aux visiteurs de passage ? Monsieur GUINOT précise que le stationnement en cœur de Ville est payant aussi pour cette raison. A partir de juin la tarification évolue et le stationnement en ville sera gratuit à partir de 17h.

IV- Questions diverses et informations

- Panneaux Publicitaire : Quelle est la règle de gestion dans la coexistence publicité / informations municipales et qui les gère ? Monsieur MOUSNY précise que la partie informations municipale est géré par le service Communication de la Ville et que l'alternat Pub / Infos est de 50/50. Un membre exprime le fait que la rotation ne permet pas de voir les deux messages.

- Renouvellement des conseillers de quartier : L'assemblée vote à main levée, favorable à l'adoption de la proposition d'inscriptions complémentaires dans la limite des places disponibles dans chaque Conseil. Un avenant sera porté au Règlement intérieur

M. le Vice-Président clôt la séance à **20h30**. La date de la prochaine session sera communiquée ultérieurement.

M. Pierre Antoine GUINOT
Vice-président de Quartier